



du 21 au 27 juillet 1994

**Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Direction des communications sur la politique étrangère (BCF)**

(available in English)

**AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL
COMMUNIQUÉS :**

Tournée du Vancouver Chamber Choir en Extrême-Orient

Le 27 juillet 1994, n° 151

«Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé [...] l'octroi d'une subvention de 70 000 dollars au Vancouver Chamber Choir pour une tournée de concerts au Japon et en Corée du 27 juillet au 23 août 1994. "Le Vancouver Chamber Choir participera à deux concours de niveau international et se produira dans plusieurs grandes villes d'Asie. Les échanges culturels sont un élément important des relations internationales du Canada et je souhaite aux membres du Vancouver Chamber Choir beaucoup de succès lorsqu'ils représenteront le Canada au cours de cette tournée extraordinaire", a dit M. Ouellet.»

M. Ouellet condamne les attaques contre des cibles israéliennes et juives

Le 27 juillet 1994, n° 150

«Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a condamné [...] l'attentat à la bombe contre l'ambassade d'Israël à Londres, et les attaques contre des cibles juives au Royaume-Uni, en Argentine et à Panama. [...] "Ces actes de terrorisme ne servent qu'à souligner l'importance de conclure une paix juste au Moyen-Orient et témoignent de la sagesse, du courage et du leadership de ceux qui ont combattu si fort pour la paix, surtout le premier ministre israélien, M. Rabin, le président de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Arafat, et le roi Hussein de Jordanie", a déclaré M. Ouellet.»

M. Ouellet se réjouit de la signature de l'accord entre la Jordanie et Israël

Le 25 juillet 1994, n° 149

«Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a accueilli chaleureusement [...] la signature de la Déclaration de Washington par le roi Hussein et le premier ministre Yitzhak Rabin, qui met un terme à «l'état de belligérance» entre la Jordanie et Israël. "La signature de la Déclaration de Washington représente une étape historique de plus vers la conclusion d'une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient. Tous les Canadiens et les Canadiennes rendent hommage au leadership et au courage du roi Hussein et du premier ministre Rabin", a affirmé M. Ouellet.»

DISCOURS :

«[...] En inaugurant hier le Forum régional de l'ANASE [Association des nations de l'Asie du Sud-Est] [FRA], nous avons établi une autre tribune importante qui permettra de mener des consultations dans le cadre du processus établi par l'ANASE. En créant le FRA, nous avons mis sur pied quelque chose de nouveau, quelque chose qui tout à la fois reflète les profondes transformations qu'a subies la situation internationale et montre la voie de l'avenir. Inspirés par les traditions de discussion et de consensus de l'ANASE, nous avons commencé à élaborer un cadre au sein duquel pourra être mené un dialogue qui favorisera la sécurité par la coopération et contribuera à assurer la stabilité et la prospérité de la région. [...] Je voudrais aborder brièvement trois questions qui intéressent particulièrement l'ANASE et les partenaires du Dialogue. Je veux parler du Cambodge, du Viet Nam et de la Birmanie. Le Cambodge représente l'une des grandes réussites des opérations internationales de maintien de la paix, tout en continuant de poser de grands défis. Le Canada est fier d'être parmi les signataires des Accords de paix de Paris. Nous avons fourni plus de 200 militaires et de 100 civils à la plus vaste opération de maintien de la paix jamais menée par les Nations Unies. C'est donc avec une inquiétude croissante que nous prenons note des derniers événements dans ce pays, qui risquent de réduire à néant les progrès réalisés au prix de tant d'efforts. Les Khmers rouges, dont les épouvantables violations des droits de la personne ont horrifié le monde entier au cours des années 70 et qui ont boycotté les élections organisées sous l'égide de l'ONU, poursuivent la guerre civile au Cambodge. Même si, en dernière analyse, ce sont les Cambodgiens eux-mêmes qui devront établir une paix durable pour permettre la reconstruction de leur pays, il est dans l'intérêt de la communauté internationale toute entière de faire en sorte que le gouvernement élu soit soutenu et que des mesures très énergiques soient prises afin que les Khmers rouges ne reçoivent aucune aide. Le Viet Nam poursuit sa réintégration au sein de l'économie régionale et mondiale, processus auquel le Canada accorde tout son appui. Nos relations bilatérales avec le Viet Nam continuent de s'améliorer. En juin, le Canada a accueilli le vice-premier ministre vietnamien, M. Phan Van Khai. Au cours de cette visite, nos deux pays ont signé les premières ententes en matière de coopération économique et de développement. Dans ce contexte, nous prévoyons un élargissement rapide de nos relations commerciales. Nous nous inquiétons par ailleurs du fait que la stabilité reste précaire dans un autre pays de cette région. Je fais allusion à la Birmanie, où le régime militaire répressif continue de bloquer les réformes démocratiques, d'emprisonner arbitrairement ses opposants politiques et d'imposer à une grande partie de sa population un traitement dur et injuste. Bien que l'ouverture de la Birmanie à ses voisins après des décennies d'isolement volontaire soit un signe encourageant, qui nous permet d'espérer que le régime adoptera des politiques plus modérées au cours des prochaines années, nous attendons toujours la preuve d'un engagement réel envers les réformes politiques. Nous exhortons le régime birman à calmer les inquiétudes de la communauté internationale en libérant tous les prisonniers politiques et en prenant des mesures concrètes pour restaurer la démocratie. Nous espérons que les autres pays, notamment nos partenaires de l'ANASE, tiendront compte de ces inquiétudes dans leur attitude envers la Birmanie, peut-être en adoptant des critères servant à mesurer les progrès des réformes. [...]»
Notes pour une allocution de l'honorable André Ouellet, ministre des Affaires étrangères, à la Conférence postministérielle de l'ANASE, séance publique six plus sept, Bangkok, Thaïlande, le 26 juillet 1994, 94/38.

«En ma qualité de ministre du Commerce international, je suis confronté à des questions qui dépassent le cadre du commerce international des biens. Comme vous le savez fort bien, la notion de commerce s'applique également aux services et, de plus en plus, la prestation de services sur un marché étranger suppose la réalisation d'un investissement. Dans le cas du Canada et de l'Europe, les courants de l'investissement sont devenus l'un des volets fondamentaux de nos relations bilatérales. [...] Le traitement national, les différences entre les cultures et entre les marchés, la diversité des normes et pratiques commerciales, et la proximité des clients ne sont que quelques-uns des principaux facteurs qui ont fait de l'investissement l'une des techniques de pénétration des marchés les plus efficaces d'un groupement économique régional à l'autre, comme c'est le cas par exemple, pour l'Amérique du Nord et l'Europe. [...] Dans le domaine de l'investissement, un certain nombre d'accords bilatéraux sont déjà en place dans le but de favoriser les mouvements de capitaux dans les deux sens. D'autres négociations sont en cours avec l'Union européenne en vue de la conclusion d'accords sur les normes, les sciences et la technologie ainsi que sur la coopération douanière [...] À l'échelle multilatérale, notamment au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE], et du GATT [Accord général sur les tarifs